

Les forums de la Baie

« Le lien terre - mer »



Mercredi 15 novembre 2006 à Pontorson

- SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

Ressource en eau sur le plan quantitatif et qualitatif :

- Les **pompages** dans les rivières pour l'alimentation en eau potable. Exemple de l'agglomération rennaise (13 millions de m³ sur 2004) avec incidences liées aussi aux rejets dans la Vilaine. Demande locale pour que ces rejets après traitement soient désormais effectués dans le Couesnon.

- Peu (ou pas) de pompages effectués par l'agriculture pour irriguer les cultures.

- Consommation d'eau par l'agriculture pour le maïs (60 litres par pied) et les cultures.

- Le véritable problème concerne les **phytosanitaires** : remise en cause de l'aide à l'agriculture, redéfinition des critères d'aides, prise en compte de la notion de développement durable.

- Mesures de suivi de la qualité de l'eau (ex : Couesnon) et l'évaluation. Quelle est la qualité des eaux du Couesnon et son évolution ? et plus globalement sur la Baie ? Des réseaux de mesure existent et le suivi de la qualité des eaux est au cœur des SAGE.

- Les pollutions en nitrates (1 traceur = accumulation des problèmes), tendant à l'eutrophisation des eaux de la Baie, mais aussi problème des phosphores et des métaux lourds et de leurs impacts à prendre en compte.

- Les stations d'épuration et l'impact de l'assainissement de l'assainissement non collectif sur la qualité de l'eau.

- Impact des infrastructures le plan quantitatif et qualitatif. L'augmentation des surfaces urbanisées augmentent les risques d'inondation.

⇒ *Rechercher une **cohérence** sur la Baie avec la définition d'objectifs partagés (en intégrant les notions de développement durable).*

⇒ *Favoriser la **concertation** pour une meilleure appropriation des projets.*

⇒ *Développer des moyens alternatifs à l'utilisation des herbicides.*

La biodiversité des milieux aquatiques :

- Biodiversité : rôle des espèces (ex : bar dans les chaînes trophiques).

- Les **pollutions** et leur incidence sur la biodiversité. Problème des rejets, des vidanges des bateaux (=pollution dans les ports).

- Problème des **prélèvements de la ressource** et impacts des activités sur la pérennisation de la ressource. Proposition de limiter les prélèvements et de rechercher une **harmonisation de la réglementation** (arrêtés préfectoraux). Contrôles à développer.

- Des signes d'eutrophisation constatés sur la Baie : développement récent des algues sur la Baie.

⇒ *Mettre en exergue les problèmes et les régler ensemble (collectivités, services de l'Etat 35 et 50 et usagers). Conjonction de volontés communes pour **un projet global** de la Baie. Approche à une échelle cohérente et pertinente : bassins versants de la Baie.*

- ⇒ Rendre **cohérent les réglementations et engager des contrôles**.
- ⇒ Développer les **outils de communication** pour une meilleure **sensibilisation et responsabilisation** des utilisateurs du domaine public maritime.
- ⇒ Favoriser la **concertation** pour une meilleure appropriation des projets.

Les marais périphériques :

- **Dégradation** des marais (paysage, fonctionnement, qualité de l'eau). Le maïs représente 23% des cultures sur le marais de Dol.
- Des replantations à prévoir pour la **sauvegarde de la biodiversité et du paysage bocager**.
- Des projets de développement de la **filière bois-énergie** (35 et 50).
- ⇒ Mettre en place **un programme ambitieux de replantation** avec un aménagement foncier adapté au contexte territorial (parcellaire, surfaces en herbe) en concertation avec les acteurs.
- ⇒ **Développer la filière bois-énergie** pour inciter les agriculteurs à planter en sensibilisant les collectivités aux productions locales (achat pas uniquement auprès des industries).
- ⇒ Favoriser la **concertation** pour une meilleure appropriation des projets.

Le développement du tourisme vers l'intérieur des terres :

- Le SCoT du pays de la Baie met en exergue cette idée du « **au fil de l'eau** » pour développer l'arrière-pays.

Au cours de la réunion, les démarches présentées par les acteurs sont les suivantes :

- Les **SAGEs** : SAGE Couesnon (état des lieux), SAGE Sélune (réelle volonté politique), SAGE Marais de Dol et Contrat territorial de Granville.
- Initiative de l'association ODYSSEE : teneur en pesticides – suivi.
- Suivi de l'évolution des taux de nitrates sur la Baie jusqu'en 2000 (étude scientifique Rennes 1).
- Projet de création d'un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) pour une recherche de cohérence au niveau de l'eau à l'échelle de la Baie.
- Des **rapprochements en cours des services de l'Etat** pour régler à l'échelle de la Baie des problèmes rencontrés (ex : macreuses avec la mise en place d'un même arrêté sur le 35/50).
- **Restructuration conchylicole** : une opération réussie (travail des professionnels avec les services de l'Etat – la Préfecture et la DDAM).
- **Contrat Eau Paysage et Environnement de Dol-de-Bretagne** : réflexions de la chambre d'agriculture avec les acteurs sur les thématiques du bocage, des bandes enherbées et bois énergie.
- **Contrats de territoire** : programme de plantations de haies bocagères avec des essences locales (ex : 10kms de haies sur le Mont-Dol).
- Des **replantations** en cours : 10 kms au Mont-Dol, 130 kms de haies en dans le sud Manche notamment dans le cadre du 1% paysage (infrastructure A 84).
- **Natura 2000** : un processus de concertation pour définir des objectifs partagés et validés collectivement pour la préservation des habitats d'intérêt européens.
- Intervention du **Conservatoire du Littoral** pour la préservation des espaces naturels littoraux.
- **Polders** : classification des cours d'eau par la profession agricole.
- Création d'une Association de Concertation et de Communication Economique de la Terre et de la Mer, composée d'agriculteurs, de conchyliculteurs et de pêcheurs.

A l'issue de la réunion, les sujets prioritaires qui se dégagent sont les suivants :

- La **concertation** pour une meilleure appropriation des projets.
- La **préservation de la ressource en eau** sur le plan quantitatif et qualitatif et sa **répartition** entre tous les usagers.
- La **sensibilisation** à la richesse patrimoniale : information sur la réglementation de la pêche à pied, le rôle des espèces et des milieux dans le fonctionnement global de la Baie.
- La **diffusion** des touristes vers l'intérieur des terres.
- La sauvegarde de la biodiversité et **du paysage bocager**.
- Un « **projet de la Baie** » réunissant bretons et normands : développement et aménagement de la Baie pour un développement durable. Rendre cohérent et mettre en œuvre les bonnes intentions à l'échelle de la Baie. Tous les acteurs doivent prendre leur responsabilité : services de l'Etat, professionnels...Nécessaire implication de tous à la recherche de solutions concertées.

*Date de la prochaine réunion sur le thème « le lien terre – mer » :
le jeudi 30 novembre 2006 à 18h30 à Pleine-Fougères.*